

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

-----

**Séance du 20 février 2004  
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel  
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain  
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel  
M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. QUERON Robert à M. CANIVENC René  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)  
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)  
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge (jusqu'à 10 h 15)  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Conseil de Développement Durable de l'Agglomération Bordelaise - Réflexion prospective sur le rayonnement et l'attractivité de l'agglomération - Mission d'animation des groupes de travail thématiques - Lettre de commande - Autorisations.**



Monsieur PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté du 21 novembre 2003 a décidé de proposer au Conseil de Développement Durable de l'Agglomération Bordelaise une réflexion prospective sur la stratégie à mettre en œuvre pour renforcer la position de l'agglomération au sein de l'Europe à partir, notamment, des critères d'évaluation utilisés dans l'étude de la DATAR et dans une logique de développement durable.

En s'appuyant sur ces 15 critères, il a été convenu que 3 groupes de travail thématiques seront proposés aux membres du Conseil de Développement Durable :

- un groupe sur l'accessibilité et les transports
- un sur le poids économique, financier et le rayonnement universitaire
- un sur le tourisme et l'activité culturelle

Ces groupes pourront faire intervenir, ponctuellement et en fonction des sujets abordés, des experts appropriés.

Cette réflexion devra se dérouler jusqu'en juillet 2005 au rythme d'une réunion par groupe thématique tous les 2 mois (en moyenne et au minimum).

Il est apparu nécessaire de confier l'animation des groupes à un, ou plusieurs, intervenants habitués à ce type de démarche avec l'appui permanent de l'administration communautaire.

Pour l'accompagnement du Conseil de Développement Durable dans cette réflexion prospective une pré consultation de 6 prestataires candidats a été réalisée.

L'examen des propositions s'est fait sur la base des critères suivants, par ordre décroissant d'importance :

- expérience dans l'animation de groupes de travail,
- connaissance de l'agglomération bordelaise,
- connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- capacité à mobiliser des expertises extérieures
- coût de la prestation,
- disponibilité sur la période considérée.

Il a résulté de ces premières consultations qu'aucun candidat ne répondait à l'ensemble des critères.

Il vous est donc proposé de retenir deux prestataires aux compétences et qualifications complémentaires dans le respect du budget initialement établi :

- Monsieur Jean-Bernard GILLES, journaliste, pour être l'animateur des groupes de travail et le responsable de la rédaction du rapport final de synthèse, dans les conditions définies par la lettre de commande ci-jointe,

Coût : 15 000 € TTC

Durée 18 mois à partir de février 2004

- Madame Marianne LEFORT, architecte-urbaniste disposant d'une expérience approfondie des pratiques de concertation, qui sera en charge quant à elle de l'organisation des réunions, de la rédaction des comptes rendus et de la réalisation de notes thématiques à la demande des groupes de travail, dans les conditions définies par la seconde lettre de commande ci-jointe,

Coût : 39 900 € TTC

Durée : 18 mois à partir de février 2004

Par ailleurs un budget de 15 000 € est réservé pour la mobilisation d'experts, ou de prestataires indépendants à la demande des groupes de travail en fonction de l'avancement des réflexions.

Il vous est donc demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le budget prévisionnel suivant pour l'ensemble de cette démarche prospective :

Animateur : 15 000 €

Coordonnateur : 39 900 €

Intervenants experts : 15 000 €

- autoriser Monsieur le Président :

- à signer les lettres de commande à intervenir avec Monsieur Jean-Bernard GILLES, journaliste et Madame Marianne LEFORT, architecte-urbaniste pour les prestations décrites ci-dessus ; les dépenses seront imputées au chapitre 011, à l'article 900 CRB HO10 sur le crédit d'un montant de 80 000 € ouvert à cet effet au budget primitif pour l'année 2004.

- à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. PATRICK PUJOL

